



DECISION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version /Date Création: 1.0/Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° 0540 /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/AK DU 20 JAN 2025
DECLARANT INFRACTUEUX LE LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
OUVERT N°118/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 31/10/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02)
LOTS DE DE PIGNONS ET DE CHAINES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA
SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de La directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation De certaines attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit Conseil;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°118/24/AOIO/SDCC/CIPM du 31/10/2024 pour la fourniture de deux (02) lots de pignons et de chaines pour les d'égrenage de la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°140/24/SDCC/CIPM du 19 décembre 2024 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, le lot 1 de l'Appel d'Offres susmentionné pour Offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le Directeur Général,




- Ampliations :**
- ARMP (pour publication)
 - P/CIPM
 - Affichage
 - Archives

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA
Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siege Social : B.P. 302, Tél, 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS Certification






COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Création: 1.0/Décembre 2021

Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 0541 /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/AK DU 20 JAN 2025
 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX LE
 LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
 N°118/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 31/10/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02)
 LOTS DE PIGNONS ET DE CHAINES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA
 SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° _____ /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/AK du _____ le lot 1 de l'Appel d'Offres International Ouvert N°118/24/AOIO/SDCC/CIPM du 31/10/2024 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

Lot 1	SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS
fourniture des pignons d'entraînement	SODIMFI	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Attestation de la CNPS non conforme)
	PROCURE BEST	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques (non-conformité de certaines spécifications techniques)
	TMS-CA	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques (non-conformité de certaines spécifications techniques)
	MCL CORPORATION	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux fiches techniques (fiches techniques sans référence à un fabricant)
	ETS COMMERCAM	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques (non-conformité de certaines spécifications techniques)

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC



Le Directeur Général,

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA
 Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOI/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 – Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification

